



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : TOUS COCUS ?

A la suite de la tenue du deuxième tour des élections législatives, je tiens à féliciter mes collègues haut savoyards Antoine Armand, Virginie Duby Muller, Christelle Petex, Véronique Riotton, Xavier Roseren et Anne-Cécile Violland pour leur réélection.

Les français se sont très fortement mobilisés pour ces deux derniers scrutins, désireux d'exprimer leur exaspération et leur volonté de changement. Pourtant, au lendemain de ces élections, un très grand nombre d'entre eux se sentent écoeurés, trompés, « cocus » par ce résultat qui n'est nullement conforme à la photographie politique de notre pays.

Par l'ampleur des désistements, des fronts républicains à géométrie variable, des alliances de circonstance entre des courants que tout oppose, une certaine élite politique s'est arrogée le droit de procéder à de petits arrangements électoraux au mépris du peuple français, obligeant ainsi les citoyens à un choix par défaut qui ne fera que renforcer l'incompréhension, la colère ou le désintérêt pour la chose publique.

Une dissolution sert habituellement à sortir d'une crise de régime et à dégager des majorités claires : c'est tout l'inverse qui s'est produit : nous sommes plus que jamais face à une France ingouvernable. Ironie du sort, alors que notre pays n'a jamais été autant à droite, c'est l'alliance de gauche qui se retrouve désormais avec le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée Nationale.

Une alliance de gauche née du mariage de la carpe et du lapin avec LFI, dont une part des membres est ouvertement antisémite, anarchiste, opposée à nos forces de l'ordre, ne l'oublions pas... Une alliance de gauche dont la mise en œuvre du programme économique démagogique finira à coup sûr de mener notre pays dans l'abîme.

Je suis donc loin de partager le sentiment de satisfaction et de liesse de certains au lendemain de ce scrutin. Je suis inquiète pour mon pays et pour son avenir.

Si on ignore le message que les français nous ont adressé lors des élections européennes et au premier tour de ces élections législatives, plus rien n'empêchera alors l'accession au pouvoir du rassemblement national dans un avenir proche comme l'Italie a pu le connaître.

J'AI SAISI LE PRÉFET POUR QUE DAVANTAGE DE COMMUNES PUISSENT BÉNÉFICIER D'UN CHANGEMENT DE ZONAGE ADMINISTRATIF

En octobre 2023, le Gouvernement a procédé au reclassement de 209 communes au titre du zonage ABC.

En effet, de nombreux territoires, à l'image du département de la Haute-Savoie, connaissent une tension croissante sur le marché du logement, ce, en raison d'un dynamisme démographique et économique, notamment industriel, mais aussi touristique, et méritent un traitement particulier pour les accompagner au soutien de la demande de logements.

De nombreuses communes souffrent particulièrement de leur classement actuel qui ne leur permet pas en l'état actuel des choses de construire des logements abordables à destination des locaux. Dans un contexte marqué par une crise du logement sans précédent, elles rencontrent de grandes difficultés de recrutement car les salaires de la fonction publique territoriale sont incompatibles avec les prix du marché actuellement pratiqués, et ce possible changement de zonage serait de nature à répondre à leurs maux.

Le 22 mars dernier, les ministres Bruno LE MAIRE (Economie et Finances) et Guillaume KASBARIAN (Logement), ont proposé une évolution de zonage administratif pour près de 800 communes afin qu'elles puissent avoir accès à des dispositifs visant à les aider à produire davantage de logements abordables, en location ou en accession à la propriété.

Dans ce cadre, il a été demandé aux préfets de région en concertation avec les représentants de l'Etat des départements de faire remonter une liste de communes à reclasser au titre de ce zonage.

Dans ce contexte, **je suis donc intervenue auprès de notre préfet afin que davantage de communes haut-savoyardes puissent bénéficier d'un changement de zonage administratif.**

J'AI SAISI EMMANUEL MACRON POUR RÉCLAMER UN DURCISSEMENT ET UNE RÉFORME PROFONDE DES RÉGLEMENTATIONS LIÉES AUX OCCUPATIONS ILLICITES DE GENS DU VOYAGE

Cette année encore, notre département est le théâtre d'installations illicites de gens du voyage ou d'individus se revendiquant comme tels, se comportant comme des voyous sans foi ni loi, ne respectant rien, se moquant de tout, laissant à chacun de leurs passages une désolation et une colère immenses. Depuis plusieurs mois, les incidents liés à ces occupations se multiplient et prennent des proportions inquiétantes. De plus en plus violentes pour les maires, pour nos agents municipaux, pour nos concitoyens, ces séquences ne sont plus acceptables ! C'est dans ce contexte que, comme je le fais depuis le début de mon mandat, en l'absence de Gouvernement en ordre de marche, je me suis adressée au Président de la République, Emmanuel Macron, dans un courrier que vous trouverez [au lien suivant](#), afin de l'inciter à un durcissement et une réforme profonde des réglementations liées aux occupations illicites de gens du voyage, comme le Ministre de l'Intérieur l'avait promis lors de sa venue à Vulbens en février 2023.

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF !

• Le 3 juillet, j'ai assisté à la rencontre avec les experts de l'UNESCO et les élus du Chablais concernant le **Géoparc du Chablais**. Reconnu géoparc par l'Unesco dont il a rejoint le réseau mondial en mars 2012, ce parc géologique correspond au territoire du Chablais français et s'étend de la rive sud du Léman jusqu'à la frontière avec la Suisse. Il comprend 62 communes et couvre près de 900 km² pour 125 000 habitants.



• **Cérémonie de prise de fonction de Mme Sabine OPPILLIART**, nouvelle Sous-préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains.



• Le 19 juillet, j'ai participé à une **réunion dédiée aux enjeux du secteur automobile** en présence de nombreux industriels du département. L'occasion de faire le point sur les sujets sensibles du secteur : difficultés de recrutement, mutations technologiques, coût et approvisionnement des matières... Un lien essentiel avec ces professionnels pour continuer à porter leur voix au niveau national.



• **Fête de la libération de Thorens-Glières**,
Le 14 juillet 1944, Thorens était le premier village libéré par les forces unies de la Résistance en Haute-Savoie. 80 ans après, jour pour jour, la fête de la Libération de Thorens-Glières vient clore avec éclat une série d'événements organisés à Fillière dans le cadre de cette année anniversaire.



REVALORISATION DU CADRE D'EMPLOI DES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS EN ÉCOLES MATERNELLES

Le 18 juillet dernier, j'ai déposé une question écrite auprès du Ministre de la transformation et de la fonction publiques sur le statut des agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles (ATSEM). En effet, plus de 55 000 ATSEM accomplissent au quotidien des missions éducatives auprès des élèves des écoles maternelles, fournissant un appui précieux aux enseignants. Professionnels de la petite enfance, ils participent aussi bien à l'accueil et à l'hygiène des enfants, à l'accompagnement des différentes activités pédagogiques rythmant la journée de classe, à la surveillance et l'animation des temps périscolaires, qu'à l'entretien des locaux et du matériel éducatif.

Leur rôle indispensable a ainsi été reconnu par le décret n° 2018-152 du 1er mars 2018, qui clarifie leurs missions et rappelle leur appartenance à la communauté éducative. Pour autant, ces mesures restent encore insuffisantes pour répondre au manque de reconnaissance dont souffrent les ATSEM, avec des salaires toujours trop faibles compte tenu de leurs qualifications et des nouvelles responsabilités qu'ils sont amenés à assumer, de leur charge de travail toujours plus élevée (obligation scolaire dès 3 ans, accueil périscolaire saturé) et de la pénibilité physique de leur métier.

J'ai donc demandé au gouvernement de me faire part des nouvelles mesures qu'il envisage de prendre pour répondre aux attentes légitimes de ces ATSEM.

Retrouvez l'intégralité du texte de cette question [au lien suivant](#).

A LA RÉGION

• **Promotion du fonds air véhicule qui vise à réduire l'usage du diesel.**

En effet, les véhicules diesels les plus anciens constituent une source majeure d'émissions de polluants, essentiellement les oxydes d'azote (Nox). L'objectif de cette action menée dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve vise à accompagner les PME TPE, les indépendants, les professions libérales et les associations dans la transition énergétique de leur flotte en leur apportant des primes pour l'achat de véhicules propres. Cette prime de 3 000 à 5 000 € est financée à 80% par la Région qui contribue à 80% du financement des primes et à hauteur de 20% par la communauté de communes. C'est un **engagement majeur de la Région et de l'ensemble des collectivités en faveur de la qualité de l'air de notre vallée**. L'ensemble des dispositifs mis en œuvre depuis 2012 (fonds air bois, fonds air industrie, fonds air gaz...) ont contribué à une nette amélioration de la qualité de l'air, même si nous devons encore progresser.

Entre 2012 et 2024, on a pu constater une baisse de 30% des concentrations de particules fines PM10 et de 48% des concentrations d'oxydes d'azote. Cette baisse a été de 19% sur les particules fines PM2,5 entre 2016 et 2024.

L'évaluation du PPA réalisé par ATMO montre la part prépondérante du Fonds air Bois et l'interdiction des foyers ouverts dans la baisse des émissions de particules fines.

Le Fonds Air Bois, mesure phare du PPA qui a fêté ses 10 ans, a permis un gain de 132 t d'émission de particules fines dont 129 t de PM2,5 et un gain attendu d'environ 165 t de PM2,5 au terme du dispositif. Le bilan 2023 est marqué par de bons résultats sur les concentrations de PM10 avec une baisse continue et seulement 7 dépassements de la valeur limite journalière de 50 µg/m³ durant 2023 (contre 35 autorisés) ainsi que les moyennes annuelles pour les NOx. Le respect de la réglementation européenne se confirme cette année encore.

• Grand plaisir de remettre ce mois-ci, trois minibus de la Région au Club de voile Evian ainsi qu'au Ski Club Samoëns et au Ski Club Sixt Fer à Cheval.



• **Cérémonie de remise de fourragères aux militaires du 27ème bataillon de chasseurs alpins à La Roche-sur-Foron.**



• Aux côtés de Philippe Meunier, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour une rencontre avec Bruno Gillet, Maire de Saint Paul en Chablais.



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr